

FONTVIEILLE (Damien), *Le clan Bochetel. Au service de la couronne de France (xv-xvii^e siècle)*, Paris, Ecole des chartes, novembre 2022, 575 p. (Mémoires et documents de l'Ecole des chartes, 114).

Le pouvoir souverain en France, monarchique, héréditaire, centralisé traverse avec la fin des guerres franco-anglaises et la croissance de la population au xvi^e siècle des étapes de transformation des institutions. Ces changements s'appuient sur des alliances de familles qui par leur culture juridique, leur niveau de fortune, leur implantation territoriale parviennent à se lier au service du pouvoir et se vouent au développement de son administration. Possessionnés dans le Val de Loire, lettrés et diplômés en droit, engagés dans l'achat et l'exercice de charges publiques, ils forment des noyaux de familles, des réseaux de parents, clients et serviteurs qui réussissent en même temps à être proches du roi et à être capables de faire exécuter ses ordres et implanter ses institutions dans les provinces. Ils étaient à la fois bourgeois et gentilshommes, aux frontières de ces catégories sociales, sans se confondre ni avec la noblesse ancienne ou courtisane ni avec les citadins négociants et rentiers. Le terme sociologique englobant de clan correspond assez bien aux alliances

de cette élite de gens de robe qui associaient très consciemment leur sort aux intérêts et à la montée en puissance de l'État.

Le groupe de familles décrit dans cette thèse, le clan Bochetel, n'a pas jusque-là retenu l'attention des historiens comme les Sully ou les Colbert, car les fluctuations politiques multipliant les solidarités multipliaient en conséquence les patronymes tels que Bochetel, L'Aubespine, Neufville, Morvillier, Bourdin, Brulart, etc. Un clan, un réseau est bien plus qu'un nom de famille. Ainsi, au bout du compte, la thèse examine sur près de trois siècles les sorts de 230 personnes qui ont contrôlé - souvent et longtemps - des secrétariats d'Etat, des missions diplomatiques, des régions centrales du royaume comme le Berry et l'Orléanais, un peu d'Ile de France et de Champagne. La fortune du groupe commence à Bourges avec les séquelles des entreprises de Jacques Coeur, elle se poursuit avec les succès de Guillaume Bochetel qui fut homme de confiance et conseiller de François I^e et puis un des premiers titulaires d'une des quatre secrétairerries d'Etat créées par Henri II. Le personnage le plus connu dans cette constellation étatique fut Villeroy, secrétaire d'État de Charles IX jusqu'à Louis XIII. Il fut le principal responsable des Affaires étrangères pendant un demi-siècle, période troublée s'il en fut, qui fut marquée par les guerres civiles et, dans un paradoxe apparent, par l'affirmation et la précision contemporaines des organes de gouvernement.

Cette thèse de doctorat soutenue en décembre 2020, somme d'érudition, ici re-écrite, apporte une contribution majeure à l'étude des institutions de la France du premier âge moderne. En tête du livre, une introduction d'Alain Tallon et d'Olivier Poncet situe la place de cette enquête dans l'historiographie classique ou plus récente tant française qu'étrangère.

Les sources de la trajectoire du clan Bochetel sont d'abord les fonds de correspondances abondants et dispersés, nombreux dans les collections de manuscrits de la Bibliothèque nationale, et aussi au château de Chantilly, aux Archives diplomatiques, à la Bibliothèque de l'Arsenal, dans les State papers du Public Record Office (Kew), etc. Les fonds notariés ont fourni une provende considérable. Ont été consultées les liasses d'une trentaine de notaires parisiens et d'une cinquantaine de notaires berrichons aux Archives départementales du Cher et dans huit autres départements. Cette énorme documentation maîtrisée a permis la construction de sept généalogies et d'un grand nombre de cartes territoriales et de tableaux statistiques.

Aux travaux antérieurs éclairant la mise en place de quadrillages judiciaire et guerrier des provinces, la lente uniformisation des statuts des territoires, la montée des prélèvements et le nombre des offices royaux, le livre de D. Fontvieille ajoute l'identification sociale des nouveaux agents étatiques et leur structuration non seulement familiale mais plutôt clanique. Les collections de vies et de fonctions des Bochetel auprès des rois

révélées dans ce grand livre prennent la dimension entièrement nouvelle d'une « prosopographie », comme on dit, du secrétariat du gouvernement.

Une première partie raconte la progressive construction du réseau des Bochetel et consorts et le sommet de leur influence après la création en 1547 des quatre charges de secrétaires d'État.

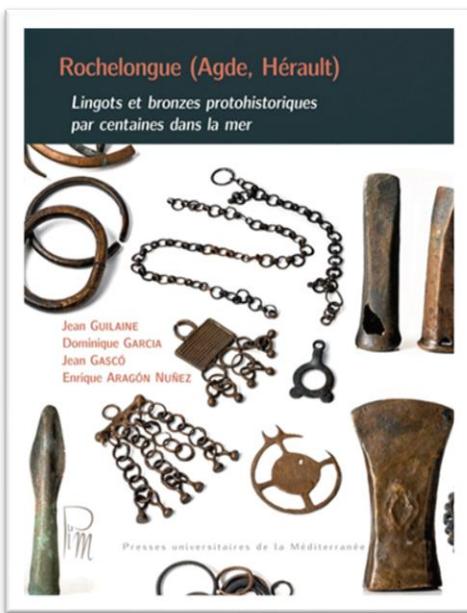
Le fonctionnement du clan est exposé dans une seconde partie. Sa base originelle avait été le Berry où peu à peu la clientèle des Bochetel parvint à accaparer les charges locales. Son théâtre d'action allait être l'entourage de travail du souverain. On y découvre les lourdes responsabilités que devaient assumer les gestionnaires directs, conseillers, secrétaires et commis de chancellerie, au Louvre ou ailleurs. Deux domaines politiques déterminants pouvaient revenir aux plus ambitieux, la gestion des finances et, plus encore, dans le cas très précis de ce clan, les missions des Affaires étrangères qui ont été longtemps une sorte de spécialité familiale. Des pages passionnantes racontent comment ces futurs dignitaires avaient à moins de trente ans commencé leur carrière comme courriers, greffiers, serviteurs des ambassadeurs à Londres, Rome ou Madrid, à la grande inquiétude et fierté de leurs parents plus avancés dans les Conseils.

Une dernière partie est consacrée à « l'*Ethos* du haut commis des Valois ». En ces temps de guerres de religion, ces robins prudents et pacifiques devaient faire face aux situations les plus tragiques et s'employer alors à sauvegarder l'autorité du souverain. Ils tenaient dans les conflits confessionnels des rôles de modérés, « moyenneurs » comme on disait, catholiques d'État, ne connaissant de variations d'attitudes religieuses que celles des rois eux-mêmes.

La thèse examine encore les fortunes, les domaines, les demeures, le mécénat, la culture humaniste de ces grands juristes lettrés.

La conclusion s'étend très légitimement à l'horizon européen, montrant dans d'autres souverainetés, en Angleterre, en Espagne, la présence analogue de dynasties ministrielles, avec des structures institutionnelles et des chronologies évidemment différentes.

Il est rare que le cadre d'une thèse puisse parvenir à un comparatisme de cette ampleur. L'originalité du sujet et l'exhaustivité de la documentation archivistique l'y autorisent. Il s'agit en effet d'un vrai renouvellement des connaissances institutionnelles grâce au dessin inventif et pertinent d'une configuration socio-politique qui n'était jusqu'alors qu'implicite.



Jean GUILAINE, Dominique GARCIA, Jean GASCÓ, Enrique ARAGÓN NUNEZ : *Rochelongue (Agde, Hérault). Lingots et bronzes protohistoriques par centaines dans la mer*, Presses Universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2022, 358 p.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de M.M. Garcia, Gascó, Aragón et moi-même l'ouvrage « *Rochelongue (Agde, Hérault). Lingots et bronzes protohistoriques par centaines dans la mer* », Presses Universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2022, 358 p.

En 1964, M. André Bouscaras, prospecteur sous-marin, repère au large de la pointe de Rochelongue, près du Cap d'Agde, entre 6,50 et 8 m de fond, un amoncellement d'objets de bronze et de lingots de cuivre. Cinq campagnes de recherches sub-aquatiques mettent au jour ce qui demeure l'une des plus importantes découvertes sous-marines protohistoriques du littoral méditerranéen français : plus de 1700 objets de bronze et quelque 700 kilogrammes de lingots de cuivre, entiers ou fragmentés. Dès 1965, M. Camille Hugues, chargé du cours de Préhistoire à la Faculté des Lettres de Montpellier, rend compte, ici même, de cette étonnante trouvaille et en entreprend

l'étude. Celle-ci ne verra jamais le jour et c'est pour combler cette déficience que, plus d'un demi-siècle après, les auteurs du présent ouvrage publient la monographie trop longtemps attendue de cet ensemble.

D'emblée l'interprétation retenue envisage la cargaison d'un navire dont, pour autant, ne subsiste aucun vestige ligneux. D'autre part, la comparaison est vite faite avec une série de cachettes terrestres de lingots et d'objets métalliques enfouis en Languedoc, entre la vallée de l'Hérault et les Corbières, dans la seconde moitié du VIIe siècle et les débuts du VIe siècle avant notre ère. Ces dépôts, dits « launaciens », renferment des pièces de confection méridionale mais principalement originaires de diverses parties de la Gaule et drainées vers le Languedoc. Là ces objets sont thésaurisés sous la forme de cachettes ou peuvent être acheminés par mer vers la Sicile, voire la Grèce, pour y être notamment déposés dans des sanctuaires.

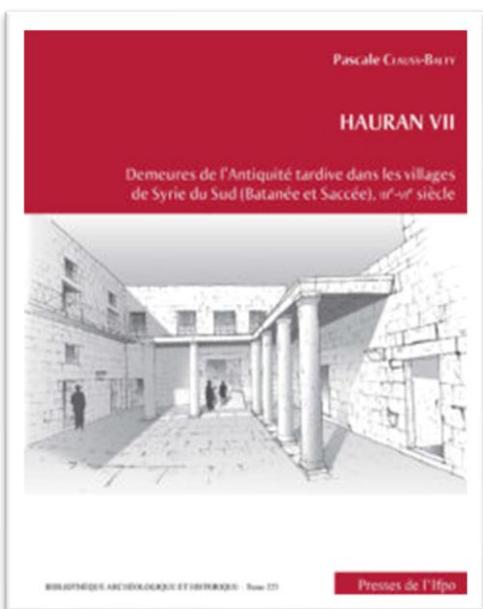
L'objectif de l'ouvrage consiste, en premier lieu, à publier de façon illustrée, l'ensemble des objets de bronze, entiers ou usagés, mis au jour. Il s'agit d'armes (pointes de lances ou de flèches) et, pour beaucoup, d'outils (haches, gouges, marteaux). Mais l'essentiel est constitué par des parures corporelles ou vestimentaires (bracelets, armilles, brassards, anneaux de jambe, torques, épingle, pendentifs, fibules, boucles de ceinture). Toutefois une telle concentration reste pondéralement modeste en regard des plus de 700 kilos de lingots de cuivre, également analysés dans l'ouvrage, et qui donnent à cette découverte un caractère particulier. En effet comment et à partir d'où une telle masse métallique a-t-elle pu être constituée ? S'agissant des objets la provenance est très diverses puisque quatre aires d'approvisionnement ont pu être détectées :

- Un lot originaire de diverses régions de la Gaule : pendentifs des Alpes et du Jura, anneaux à grands reliefs du Massif Central, jambarts dentelés du Centre-Ouest.
- Quelques rares pièces de la sphère italique (fibules, pendeloque sphérique)
- Une importante contribution d'objets produits entre Valencia et le Languedoc : haches de type Rochelongue, boucles de ceinture de type Acebuchal, fibules à double ressort ou de type Agullana, etc.)
- Quelques pièces enfin de confection locale (haches de type Launac, bracelets dits 'Grand Bassin I »).

Quant aux quintaux de cuivre, les analyses élémentaires et celles concernant les isotopes du plomb, conduites par M. Enrique Aragón, orientent très nettement vers les gîtes de cuivre du Sud de la péninsule Ibérique. Divers recoupements chronologiques entre les objets de bronze du site montrent qu'à la différence des dépôts terrestres qui sont datés entre 650 et 575 avant notre ère, le stock de Rochelongue est sensiblement plus récent et peut être placé entre -575 et -550. Mais comment, au final, expliquer un tel gisement ? Deux hypothèses sont avancées :

- D'abord celle d'un sanctuaire marin, un lieu d'offrandes aux divinités de la mer, éventuellement sollicitées avant quelque voyage périlleux. La chronologie assez ramassée dans le temps des vestiges fragilise cette proposition sans pour autant l'évacuer.
- Ensuite l'histoire d'un périple maritime qui aurait mal tourné. Cette hypothèse mettrait en scène un récupérateur de métaux qui, après avoir embarqué dans la sphère ibéro-punique du Sud de la péninsule

Ibérique plusieurs quintaux de lingots de cuivre, aurait mis le cap au Nord. En cabotant le long des côtes de Valencia, de Catalogne, du Roussillon, il aurait intégré à sa cargaison divers objets produits dans ces régions. En Languedoc côtier, il aurait encore enrichi son avoir de quelques pièces locales et d'objets gaulois régulièrement drainés vers le Midi depuis le milieu du VIIe siècle. Son naufrage sur les récifs d'Agde laisse ouverte la question de sa destination finale, probablement quelque fonderie d'Etrurie ou de Grande Grèce. »



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteure Pascale Clauss-Balty, le tome VII de la série *Hauran de l'Ifpo* intitulé *Demeures de l'Antiquité tardive dans les villages de Syrie du Sud (Batanée et Saccée), III^e-VI^e siècle* (Bibliothèque archéologique et historique 223, Beyrouth 2022, 572 p., nombreuses illustrations dans le texte, neuf dépliants hors texte). Après un bel hommage, signé par François Villeneuve, au regretté Jean-Marie Dentzer, maître de l'archéologie de cette région, et initiateur, à partir de 1974, d'un cycle de recherches très fécondes, P. Clauss-Balty remercie d'abord tous ceux, savants ou chercheurs syriens et français, qui l'ont soutenue dans son entreprise, et particulièrement son mari Marc Balty, à qui elle doit tous les clichés de son livre, aussi que la ise au net et le traitement de tous les relevés. Elle dresse ensuite le cadre chronologique et géographique de son étude, qui résulte de longs séjours sur le terrain, entre 2002 et 2008, d'abord dans le cadre du projet syro-européen puis comme chercheur à l'Ifpo et membre de la mission française en Syrie du Sud. Sa double compétence en architecture et en archéologie lui a permis, en dépit des difficultés

professionnelles qu'elle a connues au terme de son contrat avec l'Institut de Beyrouth, de mener à bien l'inventaire et l'étude de sept villages de Batanée et de quatre villages de Saccée. Les découvertes faites sur le terrain, malgré l'interdiction d'ouvrir des sondages, modifient suffisamment la perception que l'on pouvait avoir des campagnes hauranaises à l'époque romaine et byzantine pour justifier une publication globale, treize ans après les dernières investigations sur place.

Comme le suggère son titre, ce volume traite en fait d'une catégorie particulière de résidences, regroupées sous le terme de demeures, afin de les distinguer des petites habitations plusieurs fois remaniées et plus hétérogènes, qui composent les villages anciens restés à l'abandon. Le plus souvent indépendantes mais parfois mitoyennes, elles présentent un certain nombre de caractéristiques techniques et structurelles, et la présence de mangeoires plus ou moins nombreuses y pose la question de leur nature et de leurs fonctions. Les vestiges de quarante-trois d'entre elles ont été examinés avec le plus grand soin, ainsi que ceux de douze autres édifices, de nature différente mais utiles à la compréhension du contexte. Le livre comporte deux parties, un catalogue et une synthèse. Le premier, riche de plus de trois cents pages, présente le dossier des villages étudiés depuis les premiers travaux, et une description de l'ensemble de leurs vestiges et de leur topographie, illustrée par de nombreux clichés et dessins, ce qui autorise une première définition de la situation des monuments étudiés. Cette approche liminaire, d'une extraordinaire précision, s'avère d'autant plus précieuse que, comme le rappelle François Villeneuve, ce patrimoine a plus souffert lors des deux premières décennies du XXI^e siècle que pendant le millénaire et demi écoulé depuis la fin de l'Antiquité. La seconde partie, appelée Synthèse, constitue le cœur de l'ouvrage et regroupe en sept chapitres les „thèmes de convergence“ suivants: techniques de construction, fonction des espaces, examen des ouvertures, équipements d'hygiène et de confort, différences catégorielles, évolution dans la durée, et enfin, en l'absence de fouille, établissement de critères de datation fondés sur les données archéologiques, épigraphiques, décoratives et sismologiques de chacun des villages soumis à l'enquête.

Nous ne saurions, dans le cadre de ce bref hommage, rendre compte de la richesse foisonnante de ces pages, qui invitent le lecteur à une déambulation fascinante dans un univers difficilement compréhensible au premier regard, mais dont les lectures successives qu'il lui est donné de faire révèlent progressivement la profondeur historique. Nous citerons seulement, dans une présentation inévitablement anthologique, quelques-uns des passages qui nous ont paru les plus suggestifs. Dans le Catalogue, d'abord, le dossier des quatre maisons de Kafa-Shams: mitoyennes, elles comportent toutes un portique dont certaines colonnes, d'inspiration dorique ou ionique, offrent des modénatures et sporadiquement des décors très remarquables, qui enrichissent la liste des variantes des ordres classiques et des modalités de leur diffusion dans une région où on ne les attendrait guère. A Nawa, à 80 km au sud-ouest de Damas, ceinturés par la ville moderne, les vestiges d'une grande église qui a intégré les éléments d'un portique corinthien provenant d'un temple païen et dont le linteau d'entrée, analysé dans le détail, a conservé la totalité de son ornementation. Dans l'agglomération de Hayat, au sud-est de Damas, la superposition ou la juxtaposition de vestiges architecturaux d'une grande diversité témoigne d'une intense activité édilitaire, depuis la période héroïenne jusqu'aux siècles byzantins; appartenant

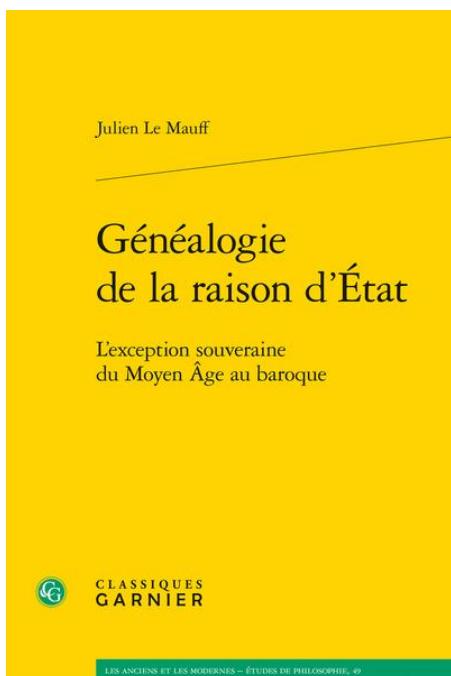
vraisemblablement à l'époque de Philippe l'Arabe, la Kalybè interprétée par A. Segal comme un temple du culte impérial constitue l'édifice le plus important autour duquel se sont articulées les constructions successives. La présence d'une communauté chrétienne est attestée par une église et un *martyrion*, cependant que la grande bâtie de Flavius Séos et de son fils, construite en 578, garde la trace de l'administration jafnide. Nous avons également porté un intérêt passionné à la description de la Kalybè et de la basilique civile de Shaqqa; cette dernière, bien dégradée depuis la publication qu'en avait donnée Melchior de Vogüé, a fait l'objet d'une restitution de son espace intérieur (par l'architecte D. Rietsch en 2008), et entre ainsi dans la série encore relativement peu représentée des basiliques de forum des provinces orientales Ces extraordinaires imbrications, démêlées avec une grande clarté, tirent le meilleur parti des indications ou descriptions fournies par les voyageurs ou archéologues du XIX ème s. (Burkhardt, Schumacher, Seetzen et tant d'autres) ainsi que des études les plus récentes, dues à M. Gawlikowski, E. Léna, A. Segal, M. Sartre, A. Sartre-Fauriat, J. Dentzer-Feydy et Fr. Villeneuve, particulièrement, avec un recensement systématique des photographies et images graphiques, qui ne laisse aucun détail dans l'ombre, depuis les types d'appareil ou les inscriptions intégrées dans les murs jusqu'aux plans et axonométries restitués. Le service rendu à la communauté scientifique est éminent, puisque le dernier état des connaissances sur ces ensembles difficilement identifiables aujourd'hui se trouve ainsi délivré, dans une vision évolutive aussi précise que possible, qui permet d'entrevoir la complexité des stratifications religieuses et culturelles d'une région qui retrouve ainsi toute son épaisseur historique.

Dans la Synthèse, la reprise systématique, à la faveur d'une vision à la fois sérielle et comparatiste, de toutes les données recueillies pendant de nombreuses années d'observation, et en partie déjà publiées par l'auteure entre 2004 et 2010, ouvre des perspectives nouvelles sur la genèse et le développement de l'architecture domestique antique du sud de la Syrie. Le premier chapitre, consacré au traitement du seul matériau utilisé dans ce Hauran volcanique, le basalte, met en évidence les adaptations très spécifiques de cette pierre dure et résistante aux tractions comme aux compressions mais difficile à travailler, en soulignant l'efficacité de l'expérience conjuguée des bâtisseurs romains et des artisans locaux. Ces maçonneries lourdes et massives, à deux parements reliés par des boutisses, ne nécessitaient ni mortier ni liaisons métalliques, mais pouvaient offrir en façade, selon l'importance de l'édifice et les disponibilités financières du commanditaire, des finitions d'une réelle finesse. Les sols constitués de dalles disposées en quinconce ont souvent disparu, prélevés à l'époque moderne pour de nouvelles constructions, mais les couvertures, qui mettent à profit dès l'âge du Bronze, dans une région dépourvue de bois d'oeuvre, les qualités de portance et de résistance à l'écrasement de la roche, sont restituables à partir des rangées de corbeaux, parfois en encorbellement, qui surmontaient les murs. Pour la mise en oeuvre, le recours à un „module de base“ (haute salle à arc clavé en plein cintre contrebutée par d'étroites pièces superposées) s'avère dominant dans toutes les constructions civiles, religieuses ou domestiques, depuis le début de la période provinciale jusqu'au VII ème s.; il présente de multiples avantages, dont celui d'augmenter les superficies couvertes en supprimant les supports intermédiaires. La variété des combinaisons possibles, pouvant compter jusqu'à huit „modules“, est explicitée au moyen de schémas aussi simples qu'efficaces, qui facilitent grandement la compréhension du texte. Nous n'émettrons qu'une réserve, d'ordre lexical: le module est, par définition, une petite mesure, dont les multiples ou sous-multiples se retrouvent dans tous les membres de l'édifice, alors que nous avons affaire ici à une grande structure, dont la multiplication dans le corps du bâti reste par force plus limitée, et prend le plus souvent la forme d'une simple juxtaposition horizontale ou verticale. La notion d'architecture „modulable“, au sens moderne du terme, qui implique le recours à des unités spatiales analogues, serait sans doute mieux adaptée que celle, plus ambiguë en l'occurrence, d'“agencement modulaire“ (p. 359 seq.).

Le deuxième chapitre aborde la question délicate de l'organisation des espaces internes, qui suppose une attention aux détails et une habileté interprétative hors du commun, d'autant qu'il s'agit d'examiner seulement les structures visibles. On le voit, entre autres, dans l'analyse des écuries et de leurs mangeoires: aucune question n'est esquivée, de la nature du cheptel à la circulation des animaux et à leur stabulation. La présence de salles ou d'espaces de réception, comme dans la résidence n°1 de „Amra“, pose en outre la question de la fonction globale de ces demeures, que les structures utilitaires ne suffisent pas à définir. Là encore, les planches planimétriques et leurs conventions colorales donnent à voir avec toute la clarté nécessaire la diversité des éléments répartis le plus souvent autour d'un portique central plus ou moins développé. L'étude des ouvertures principales ou secondaires, de l'entresol à l'étage, confère une vie concrète à ces aménagements, en ce qu'elle permet de mieux différencier le statut des pièces et d'ajouter une valeur esthétique à l'ensemble. Les fenêtres en façade des grandes salles de réception, dont les mensurations sont données comme celles de toutes les autres issues dans un tableau détaillé, sont à cet égard riches d'enseignements. Des pages suggestives sont ensuite consacrées aux „réduits cloisonnés“, niches voûtées observées au rez-de-chaussée, dont la fonction est parfois difficile à établir, mais qui, pour la plupart, semblent avoir joué le rôle de „salles d'eau“, avec lavabos ou latrines, situées près des accès aux salles de réception.

La détermination des catégories d'habitation, on l'aura compris, est rendue malaisée par l'absence de toute indication, épigraphique ou autre, relative au statut des propriétaires et par l'impossibilité de procéder à aucun dégagement. Seules les dimensions des salles de réception et des espaces de stabulation fournissent quelques indices. On notera que même les demeures les plus vastes, qui dépassent mille mètres carrés au sol, et témoignent par leurs aménagements de la richesse des occupants, ne reprennent aucun des schémas de la *villa* romaine, mais restent tributaires de l'*oikeia* grecque, puisque implantés autour d'une cour unique. Les restitutions graphiques des différents niveaux de ces habitations, depuis la maison n° 4 d'Amra jusqu'aux „kasrs“ de Kirbet Ghazaleh et de Mu'arribeh, enrichissent considérablement le dossier de l'habitat impérial et byzantin. A quoi s'ajoute opportunément une présentation des édifices non domestiques, tels que des temples, des tours, des basiliques civiles, des auberges, des églises ou des monastères, identifiés grâce à la sagacité d'une prospection qui sait dépasser les apparences revêtues par des constructions séculaires pour retrouver leurs destinations initiales. Le chapitre conclusif de cette Synthèse donne la mesure du travail accompli et de l'importance des résultats acquis, même si, comme le souligne l'auteure, de nombreux points restent obscurs et devront faire l'objet d'investigations ultérieures. La première section consiste en l'établissement d'un état des connaissances disponibles sur cette architecture domestique antique, avec une insistence particulière sur les indices chronologiques, qu'il s'agisse du décor sculpté ou des inscriptions, et une prise en compte des catastrophes naturelles ou humaines, parmi lesquelles les séismes, avec leurs incidences sur le bâti, jouent un rôle décisif. La seconde section rassemble, pour chacun des villages, les données archéologiques recueillies au cours de ces vingt dernières années qui autorisent une restitution du contexte historique et jalonnent l'évolution des principales agglomérations. La prise en considération de ces notices constituera désormais le préliminaire indispensable à toute nouvelle étude sur la région.

On ne saurait donc trop souligner l'intérêt scientifique de ce livre si riche et, du point de vue de sa méthode comme de son contenu, si original, puisque fondé sur une archéologie sans fouille, qui suppose un type très particulier et très exigeant de prospection. Parvenir à distinguer l'agencement original de ces constructions qui ont subi des destructions et des modifications souvent radicales relève de la gageure et implique une maîtrise souveraine des règles de l'analyse du bâti antique. Accomplie dans des conditions souvent difficiles, cette œuvre à bien des égards exemplaire délivre une masse de nouveautés ou de confirmations que sa qualité éditoriale met de surcroît remarquablement en valeur.



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de l'auteur, l'ouvrage de Julien Le Mauff, *Généalogie de la raison d'État. L'exception souveraine du Moyen Âge au baroque*, préface de Christophe Grellard (Les anciens et les modernes – Études de philosophie, 49), Paris – Classiques Garnier, 2021, 535 pages.

Ce livre, issu d'une thèse soutenue il y a quelques années devant l'université de Paris-Sorbonne, reflète la double compétence de l'auteur, à la fois historien et politiste. C'est un travail considérable, qui repose sur le dépouillement de très nombreuses sources, majoritairement latines, et la lecture d'une abondante bibliographie, recensées aux pages 453-474 et 475-515 du volume.

Il s'agit d'un ouvrage dense et ambitieux, de lecture exigeante et parfois même, avouons-le, un peu difficile, bien que le plan, en quatre parties encadrées par une introduction générale et une conclusion substantielles, soit bien articulé et l'écriture toujours claire dans un domaine où la précision du vocabulaire et la rigueur du raisonnement étaient particulièrement indispensables.

Ce travail se veut essentiellement d'histoire des idées, comme l'auteur s'en explique longuement dans une introduction méthodologique qui doit être lue attentivement. Ni étude des « mentalités » et des « représentations » politiques, ni catalogue de doctrines, ni « enchaînement d'auteurs remarquables quelque peu artificiel », l'ouvrage de Julien Le Mauff entend traiter les idées comme des « faits sociaux » autonomes, c'est-à-dire non pas des abstractions détachées de tout contexte historique, mais ayant leur vie propre qu'il convient de retrouver.

L'auteur se réclame explicitement de l'épistémologie foucaldienne et de la notion clé d'« archéologie » du savoir. En d'autres termes, il s'agissait de mettre à jour les conditions de possibilité d'existence des concepts qui précèdent la notion même de raison d'État mais dont la réunion rendra finalement celle-ci possible et même, tout simplement, pensable. Naturellement, cette démarche visant à analyser l'émergence d'un des marqueurs les plus caractéristiques de la modernité politique, était nécessairement complexe puisqu'il s'agissait de saisir ce processus sur la durée pluriséculaire d'un « long Moyen Âge » politique où précisément l'autonomie du champ du politique n'était pas encore acquise, ce qui impliquait de mettre à contribution, à côté des traités du bon gouvernement (tels le *Policraticus* de Jean de Salisbury ou le *De regno* de Thomas d'Aquin) ou des « miroirs du prince », toutes sortes de textes relevant de ce qui est habituellement considéré comme du domaine de la philosophie, de la théologie ou du droit, civil ou canonique, et s'alimentant eux-mêmes à des sources multiples, antiques (Aristote et Cicéron), patristiques (Augustin) et médiévales.

Dans cette démarche « généalogique », Julien Le Mauff est ainsi conduit à analyser minutieusement l'apparition et les mutations de notions aussi diverses que celles de nécessité, d'exception, de dispense, de bien commun, d'utilité publique, de tyrannie, de loi, d'équité, de souveraineté, et, *in fine*, d'État et de permanence de l'État, à la convergence desquelles a fini par se constituer la notion de « raison d'État », pierre de touche, selon l'auteur, de l'émergence du concept même d'État en son acception pleine de pouvoir souverain s'exerçant, indépendamment de toute référence morale ou religieuse, sur un territoire et une population.

Toutes ces analyses s'entremêlent habilement sous la plume de Julien Le Mauff, parfois au prix de rapprochements inattendus, mais avec une sorte de fil rouge qui établit la continuité et l'unité de la démarche, à savoir l'idée d'autonomisation croissante du politique, de séparation de celui-ci d'avec la morale et la religion, de prise de conscience de cette séparation, autrement dit de sécularisation progressive de l'exercice du pouvoir et d'émergence de l'étatique comme forme achevée du politique. L'affirmation de cette tendance continue ne signifie pas pour autant qu'il se soit agi d'une évolution linéaire et univoque, car elle a rencontré bien des résistances et donné naissance, selon les auteurs et les milieux, à des interprétations divergentes.

Le plan suivi est chronologique, ce qui préserve l'indispensable contextualisation sociale, institutionnelle et événementielle, même si l'auteur ne s'interdit pas des coups de projecteur en avant ou en arrière pour mieux cerner la constitution et le fonctionnement de certains complexes notionnels.

La première partie est centrée sur l'inépuisable *Policraticus* de Jean de Salisbury et les canonistes contemporains. S'il serait évidemment anachronique de chercher ici les premiers linéaments de la raison

d'État, on y voit cependant apparaître plus ou moins fermement, avec les réflexions sur le pouvoir, la tyrannie et le tyrañnicide, les notions fondamentales de nécessité, d'exception, de dispense, de bien commun.

La seconde partie porte sur le XIII^e siècle, marqué à la fois par la réception, consacrée par Thomas d'Aquin en une puissante synthèse, de la *Politique* d'Aristote et la confrontation, spécialement en France et en Angleterre, des notions théoriques avec l'expérience concrète de la nécessité et de l'urgence dans les domaines essentiels et corrélates de la guerre et de la fiscalité.

La troisième partie, à partir des grands textes de Gilles de Rome (*De regimine principum*), Marsile de Padoue (*Defensor pacis*) et Ockham complétés par de nombreuses autres références philosophiques (notamment sur la liberté et la contingence) ou juridiques (en particulier sur le *rex imperator in regno suo* et l'empereur comme *lex animata*), pose des jalons décisifs dans l'autonomisation progressive et irréversible du politique, même si le modèle « pastoral » hérité des anciens miroirs des princes éveille encore de nombreux échos.

À l'issue de ce long parcours, la quatrième partie peut enfin s'intituler « le siècle de la raison d'État ». On y retrouve Machiavel dont Julien Le Mauff souligne tout ce qu'il doit à ses prédécesseurs médiévaux, et Guichardin à qui on attribue, en 1525, la première attestation certaine de l'expression « raison d'État » (*ragione di Stato*), suivis à la fin du siècle par Giovanni Botero, Scipione Ammirato, Pietro Andrea Canonhiero et d'autres encore, autant dire, on le voit, essentiellement des auteurs italiens, ce qui ne veut pas dire que le thème n'ait pas eu d'échos ailleurs, notamment en France à l'époque des guerres de religion, comme on le voit avec Jean Bodin. L'auteur rappelle aussi l'importance qu'a eue dans la cristallisation de la notion de raison d'État la « redécouverte » tardive des *Annales* de Tacite éditées par Juste Lipse en 1574 et en particulier le récit par celui-ci du règne de Tibère et du dévoiement de la *lex maiestatis* au profit de la tyrannie impériale.

Le fait que les mots de « raison d'État » soient désormais communément admis dans le lexique politique de l'Europe moderne, renaissante et baroque, ne les empêchait pas de recouvrir des acceptations diverses, voire opposées. Esquissant une typologie très suggestive, Julien Le Mauff distingue d'abord une définition « machiavelienne » de la raison d'Etat, qui consiste en « une justification des moyens par les fins et ainsi de toutes sortes d'actes par le seul intérêt de l'État et de ceux qui le gouvernent, avec pour corollaire une indifférence avouée à toute forme de loi ou de morale », définition qui, surtout sous la forme quelque peu caricaturale où elle s'est rapidement diffusée, a suscité en retour une abondante et durable littérature « anti-machiavelienne ». À côté de cette définition toute politique de Machiavel, Julien Le Mauff en distingue une autre, beaucoup plus générale, qu'il tire du traité *Della ragione di stato* de Botero et qui fait au contraire de la raison d'État un véritable droit de l'État, parfaitement compatible avec la loi divine et le contrôle ecclésiastique du gouvernement. Enfin, une position intermédiaire se dessine avec Canonhiero qui propose une définition encadrée par de stricts critères juridiques : « On peut définir la raison d'État comme une exception nécessaire du droit commun aux fins de l'utilité publique ».

Ce bref résumé de la quatrième partie du livre de Julien Le Mauff, aura suffi à faire comprendre, je pense, que celui-ci n'est pas un travail clos, aboutissant à des conclusions péremptoires. Il marque plutôt un seuil à partir duquel s'ouvrent de nouvelles perspectives. Son mérite essentiel est à mes yeux, par-delà la question précise de la raison d'État, de proposer, au prix d'une longue quête dans les sources les plus diverses, étalées sur plus de cinq siècles, un mode de lecture cohérent des multiples façons dont les hommes de savoir du Moyen Âge et de la Renaissance se sont efforcés de penser le politique entendu comme rapport du pouvoir à la loi. »